

Concours MAX 2007 - Contrat de soumission

La soumission de votre projet pour le concours MAX 2007 vaut acceptation des clauses suivantes :

Vous êtes l'auteur du projet soumis, y compris et sans limitation des supports, du texte, des données et autres travaux de création utilisés dans le projet.

Vous indemniserez la société Adobe et la dégagerez de toute responsabilité en cas de plainte liée au projet soumis, y compris si une tierce partie engage des poursuites pour violation de droits d'auteur, de brevet, de marque, de secret professionnel, de droits de confidentialité ou de publicité, ou tout autre droit de propriété intellectuelle.

Vous reconnaissez et garantissez que vous êtes habilité à accepter les présentes clauses.

Vous acceptez de vous soumettre au Règlement officiel disponible à l'adresse suivante : <<http://adobemax2007.com/na/awards/rules/>>

Si le projet soumis est récompensé dans sa catégorie, vous acceptez que votre entreprise soit citée dans un communiqué de presse d'Adobe annonçant les lauréats et décrivant succinctement le projet. Remarque : Adobe n'est pas tenu de mentionner les lauréats dans un communiqué de presse.

Si le projet soumis est finaliste dans sa catégorie, un représentant doit participer à toutes les réunions préalables à l'événement (par téléphone ou en personne) ainsi qu'à l'événement MAX 2007 (en personne), qui se tiendra aux États-Unis, à Chicago, du 30 septembre au 3 octobre 2007. Si le projet soumis est finaliste ou reçoit une autre distinction (par exemple, la mention honorable), vous acceptez : (i) d'accorder à Adobe le droit mondial, non exclusif et hors droits d'auteur de diffuser et d'afficher publiquement le projet soumis sur le site web d'Adobe, lors de l'événement et dans les supports marketing ; et (ii) de fournir du contenu supplémentaire pour le site web d'Adobe, y compris un logo, des captures d'écran (ou un accès à l'application pour capturer des images haute résolution), une présentation succincte, des illustrations supplémentaires et un enregistrement Adobe Acrobat Connect complet avant l'événement MAX 2007.

Adobe se réserve le droit, à sa seule discrétion, de rejeter le projet soumis.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES CLAUSES SUSMENTIONNÉES OU QUE VOUS NE POSSÉDEZ PAS OU NE DÉTENEZ PAS DE DROITS EXCLUSIFS SUR CHACUN DES ÉLÉMENTS DU PROJET SOUMIS, NE VOUS INSCRIVEZ PAS AU CONCOURS MAX 2007. VOUS SEREZ FINANCIÈREMENT REDEVABLE ENVERS TOUTE TIERCE PARTIE PROPRIÉTAIRE DE L'UN DES ÉLÉMENTS DU PROJET SOUMIS.